

KEALEY, Gregory S. et Reg WHITAKER, éd(s.), *R.C.M.P. Security Bulletins: The War Series, 1939-1941*. St.John's, Committee on Canadian Labour History, 1989. 438 p.

Richard Jones

Volume 43, Number 4, Spring 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304846ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304846ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jones, R. (1990). Review of [KEALEY, Gregory S. et Reg WHITAKER, éd(s.), *R.C.M.P. Security Bulletins: The War Series, 1939-1941*. St.John's, Committee on Canadian Labour History, 1989. 438 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(4), 578–579. <https://doi.org/10.7202/304846ar>

KEALEY, Gregory S. and Reg WHITAKER, eds., *R.C.M.P. Security Bulletins: the War Series, 1939-1941*. St. John's, Committee on Canadian Labour History, 1989. 438 p.

Ce livre comprend une série de 49 bulletins publiés entre le 23 octobre 1939 et le 24 décembre 1941 par la Gendarmerie royale du Canada afin de renseigner le gouvernement sur «les conditions, les mouvements et les actes qui risquaient de menacer la sécurité interne que ce soit par l'action directe ou par l'influence indirecte». Le politicologue Whitaker a pu obtenir ces documents en invoquant la Loi d'accès à l'information.

Avant de remettre ses précieux documents au trop curieux chercheur, la police fédérale a quand même eu abondamment recours aux ciseaux et à l'encre noire. On devine aisément que cette pratique ne facilite guère notre lecture. Une partie importante du matériel qu'on a refusé de transmettre à Whitaker concernait des personnes mentionnées spécifiquement dans les bulletins. Whitaker a objecté que la plupart de ces personnes étaient mortes, dont bon nombre certainement depuis les 20 ans exigés normalement par la loi, et que, de toute façon, bien des informations transmises dans les bulletins avaient été rendues publiques dans les journaux à l'époque. Bonne princesse, la Commissaire d'accès à l'information a assuré le chercheur obstiné que s'il croyait que tel individu dont le nom avait été rayé était bel et bien mort depuis plus de 20 ans, son bureau se ferait un plaisir de faire les vérifications nécessaires. Whitaker devait simplement deviner quels noms avaient été rayés!

D'autres décisions prises par le censeur demeurent sans explication et, sans doute, inexplicables. Par exemple, dans le bulletin 39, on aborde la question des sentiments du Québec face au gouvernement de Vichy en expliquant que quatre opinions différentes ont cours. Et le censeur de biffer tout ce qui suit. Mais dans le bulletin 41, la police s'excuse d'avoir laissé entendre dans le bulletin 39 que Louis Francoeur (une des personnes dont le nom avait été censuré dans le bulletin 39) avait tenu des propos susceptibles d'encourager les sympathisants de Vichy. On précise: «Notre informateur a mal interprété

les propos» du populaire commentateur de l'actualité qui en réalité avait dit que... Et le reste est censuré.

Tout juste avant le début de la Deuxième Guerre mondiale, le Commissaire de la GRC avait assuré le ministre fédéral de la Justice que son organisation était prête à lutter contre les agents subversifs qui tramaient des complots au pays. Selon la police, le danger principal au Canada était, sans aucun doute, le communisme; le fascisme était perçu comme une menace secondaire. Le pacte de non-agression conclu entre Staline et Hitler en août 1939 renforçait cette conviction. Les bulletins de la GRC devaient convaincre les politiciens que la police faisait bien son travail en suivant les communistes pas à pas. Cependant, selon les indications dont nous disposons, le bureau du premier ministre accordait peu d'importance à ces documents. En effet, à la fin de 1941, la GRC décidait de cesser leur publication — devenue de plus en plus sporadique — et elle allait jusqu'à reprendre les numéros déjà parus et distribués. Désormais, les informations concernant la subversion devaient être transmises aux seules personnes en mesure de comprendre vraiment le danger, c'est-à-dire les policiers.

Quel peut donc être l'intérêt de ces bulletins, se demandent les éditeurs? On y trouve évidemment beaucoup d'informations sur le Parti communiste, sur les communistes eux-mêmes et sur les personnes soupçonnées d'être communistes. La GRC y apparaît littéralement obsédée par le communisme. L'invasion de la Russie soviétique par les Nazis en juin 1941 a-t-elle changé quelque chose? Après tout, les Russes étaient maintenant dans notre camp! Mais non, pas du tout, prétend la police, car les communistes «ont changé de manteau, non pas de cœur, et leur haine de la démocratie brûle avec autant d'ardeur que jamais. Leurs chefs internés devraient-ils être libérés pour encore nous poignarder dans le dos?» La réponse allait de soi.

À propos de l'hostilité des Québécois face à la conscription, nous apprenons utilement, grâce aux fins observateurs policiers, que derrière «toute cette agitation anticonscriptionniste» se profilait le «Parti communiste du Canada, dirigé par Moscou». La GRC prévenait les destinataires de son bulletin qu'il fallait, par exemple, se méfier des «attaques vicieuses sur l'unité canadienne» perpétrées par Stanley B. Ryerson, dont le nom a mystérieusement échappé au crayon du censeur. Avec l'arrivée en guerre de l'URSS, cependant, les communistes québécois renversent la vapeur et établissent le «Comité québécois pour la victoire des alliés». Tout en avouant que les buts et les moyens proposés par ce comité étaient fort louables, la police se disait sceptique quant aux bonnes intentions ultimes de ce front communiste. L'on peut présumer au moins que «l'élément français de la province de Québec», comme on le désigne, n'a pas dû se précipiter pour acheter des cartes de membres!

Après ce premier ouvrage, les éditeurs entendent publier tous les bulletins parus entre 1919 et 1955, qu'ils ont maintenant obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information. Les historiens devraient applaudir à leur détermination et leur souhaiter bonne chance dans la réalisation de ce projet ambitieux.